



Nîmes, le 27 janvier 2015

Monsieur le Directeur régional de la SNCF
Languedoc Roussillon
4 rue Catalan
BP 91242
34011 MONTPELLIER CEDEX 01

Objet : Problèmes de circulation du lundi 26 janvier 2015
Demande d'indemnisation

Monsieur le Directeur régional,

La matinée du 26 janvier 2015 a été marquée par deux perturbations importantes sur les lignes TER des Cévennes et du littoral.

Entre Montpellier et Nîmes le TER 876602 a été supprimé. Ce TER est semi-direct et de grande composition, il transporte donc la majorité des usagers de Montpellier, Baillargues et Lunel se rendant dans le Gard.

Le TER suivant 876304 est omni-gare et de capacité moindre. Or les voyageurs se sont donc retrouvés entassés « comme du bétail » (dixit ces mêmes voyageurs) gare après gare ...

Les usagers regrettent le manque de réaction de la SNCF car un matériel supplémentaire aurait peut-être pu être raccordé pour permettre aux usagers de voyager dans de bonnes conditions.

Chacun rappelle que les abonnements de circulation, même s'ils sont avantageux, subissent des hausses constantes mettant de plus en plus le rail et concurrence avec le co-voiturage...

Entre Génolhac et Nîmes sur la ligne des Cévennes ce fut encore plus ubuesque. Le TER 877505 était un X73500 de 80 places, largement insuffisant à cet horaire. Il s'est donc dès la gare d'Alès retrouvé en sous-capacité. Un bus a donc été commandé pour desservir Nozières, Saint Geniès de Malgoirès et Fons Saint Mamert. Le geste était louable surtout pour les gares de Nozières et de Fons Saint Mamert non desservies par le TER suivant 877703.

Pour votre information le bus est bien arrivé à Saint Geniès de Malgoirès à 7h40 (heure de passage du TER 877703), mais au lieu de prendre des voyageurs (qui de toute façon attendaient le TER même s'il avait 10 minutes de retard) s'est garé sur le parking proche de la gare et s'est arrêté là. Le chauffeur ayant reçu, le temps de son voyage, l'annulation de la commande. En attendant les usagers de Fons Saint Mamert, prévenus du passage du bus attendent encore de le voir passer ...

Les lundis matins sont toujours plus chargés en voyageurs et en bagages (scolaires et salariés en déplacement de semaine). Nous vous avons à maintes fois avertis des sous-capacités des TER 877505

et 877521. Nous ne pouvons donc pas vous accorder le bénéfice de la méconnaissance des besoins en matériel sur la ligne des Cévennes.

Nous vous avons proposé d'augmenter les fréquences des dessertes afin de mieux répartir les voyageurs sur tous les trains plutôt que de les concentrer sur quelques trains. Cette analyse est logique et peut s'appliquer sur la ligne des Cévennes.

Vous trouverez en pièce jointe le retour des usagers qui ont subis ces incidents. Sa lecture complètera notre courrier.

Certains usagers élargissent les propos car pour eux, le lundi 26 janvier n'est pas un évènement isolé.

Les incidents de ce jour s'ajoutent à la très longue liste des problèmes rencontrés par les usagers et que nous vous avons transmis régulièrement sans que jamais vous ne reconnaissiez les préjudices subis. Vous le savez fort bien d'ailleurs puisque vous nous présentiez les innombrables retards et suppressions des trains en réunion des Associations le 14 janvier dernier (redonnés en pièce-jointe).

Pour rappel, depuis le mois de septembre 2014, les usagers ont endurés des suppressions de train pour des motifs allant des intempéries, aux incidents de personne, en passant par des grèves puis en revenant sur des incidents de matériel pour se solder non pas par une indemnisation des usagers mais par l'augmentation du prix des abonnements !

Monsieur le Directeur régional, il est temps de reconnaître les préjudices subis par les usagers même si par ailleurs vous déclarez « tout mettre en œuvre pour ... », oui pour quoi au fait ?

Nous demandons devant ces problèmes, cette confusion dans l'organisation et le manque d'anticipation des circulations, qu'à minima vous organisiez systématiquement la desserte de toutes les gares en cas de suppression du train précédent ou retard supérieur à 20 minutes. La desserte systématique de toutes les gares est effective lors des grèves et beaucoup d'usagers l'apprécient.

Nous demandons également du personnel plus nombreux dans toutes les gares afin d'éviter aux usagers de jouer les chefs de gare quand il y a des problèmes comme c'est le cas régulièrement. Les applis mobiles ne résolvent pas tous les problèmes, loin de là.

Nous demandons des panneaux d'affichage électronique dans toutes les gares non équipées.

Nous demandons également que vous accordiez un mois de transport gratuit à tous les abonnés annuels et mensuels. Le mois de février est peut-être trop proche, mars 2015 conviendra.

Espérant que les usagers seront entendus.

Veuillez recevoir, Monsieur le Directeur régional, notre sincère considération.

La PRESIDENTE

Anne-Marie SKORA

Copie à :

Madame Marie MEUNIER-POLGE, Vice-Présidente en charge des transports,
Monsieur Jean DENAT, Président du Conseil général du Gard